

En 1380, Les hoirs, ou ayant cause de feue Jeanne de Léon, héritière de feu messire Hervé de Léon, jadis chevalier baron d'Acquigny, son frère et Agnès d'Houetteville, tutrice de Bertrand du Mesnil son fils, comme ayant cause de messire Guillaume de Houetteville, jadis chevalier, plaidaient contre Jean de Pommereuil, *esc.* (1).

Dans les registres de l'échiquier de 1390, il est parlé du différend, entre Raoul de Montfort, chevalier seigneur de Kergorlay, et Marie de Léon sa femme, contre Jean de Pommereuil, seigneur du Moulin-Chapel, et Agnès d'Houetteville, veuve de Richard du Mesnil, *esc.*, dame de Houetteville, héritière de Guillaume de Houetteville (2).

En 1397, Jean, comte d'Harcourt, fit hommage pour Houetteville, probablement par suite de la garde noble de Bertrand du Mesnil.

Bertrand du Mesnil acheta en 1403, de Jean de Guichainville, 30 l. t. sur ses héritages; il fit hommage en 1405 pour Houetteville; resté fidèle à la France il vit ses biens confisqués en 1418 et donnés à lord Willugby; il laissa trois filles de son mariage avec Marguerite Gallois, l'aînée, Guillemette épousa Guillaume de Mailloc.

Ce dernier rendit hommage pour Houetteville en 1449; deux ans après, il donnait aveu pour le Mesnil-Vicomte; il possédait aussi la sergenterie de la Ferrière-sur-Risle; il mourut laissant deux fils, Jean et Pierre.

Pierre de Mailloc eut Houetteville en partage; il ne put assister en 1470, à la montre de Beaumont, *étant en l'ordonnance et service du Roi*. Il est le père de Nicolas de Mailloc, seigneur de Houetteville, et de Robert, seigneur d'Emalleville.

Robinet Sebire, seigneur d'une portion de fief, habitait Houetteville lorsqu'il se présenta à la montre de Beaumont.

En 1483, Nicolas Mailloc fit hommage pour Houetteville; il était mort sans postérité en 1500 (3).

Guillaume Garin fit hommage en 1504 pour Houetteville; il était prêtre, fils de Jean Garin, qui avait sans doute épousé une fille de Bertrand du Mesnil.

Mailloc : de gueules, à trois maillets d'argent,

Garin . de gueules, à trois coquilles d'or.

Après l'extinction des Mailloc-Houetteville et des Garin, la famille de Tessey hé-

rita de Houetteville, du Mesnil-le-Vicomte, etc.; elle était représentée en 1519. par Jean de Tessey, seigneur de Verdun.

Bertrand Sebire, de la paroisse d'Houetteville, produisit sa généalogie en 1523, ses armes étaient : *d'or au chevron de sable, accompagné en chef de deux roses de gueules et en pointe d'une molette d'éperon de gueules.*

En 1525, Catherine de Tessey, dame de Houetteville, la Houblonnière, Saint-Laurent-du-Mont, Cambremer, Rupière, etc., épousa Jean d'Oinville qui fit hommage pour Houetteville en 1541.

Pierre d'Oinville, fils de Jean, rendit hommage pour Houetteville en 1558; il épousa Marie d'Hellenvilliers dont il eut Philippe d'Oinville, sieur d'Houetteville, qui fut taxé, en 1562 pour le ban, à 166 l. 13 s. 4 d.

Philippe d'Oinville rendit hommage, en 1580, pour Houetteville, et il mourut, laissant de son mariage, avec Marie de la Perreuse, Antoine d'Oinville.

Celui-ci vendit, en 1598, le Mesnil-Vicomte, à Louis de Canouville.

En 1608, il était baron de la Ferté-Fresnel (1). De Marie de Potier, il eut Jean et Louis d'Oinville. Le premier eut la Ferté-Fresnel, et le second Houetteville.

Le 3 février 1667, Louis d'Oinville, sieur de Houetteville, fut maintenu de noblesse, il portait : *d'or à 3 bandes de gueules*, il mourut laissant deux filles, Jeanne et Marie; l'aînée, épousa Charles Tesson, seigneur de Bellengault, dont elle eut Angélique, mariée à François de Chalon, baron de Crestot.

Le 4 septembre 1724, Marc-François de Chalon, comte de Maulévrier, veuf d'Angélique Tesson, était baron d'Houetteville, Saint-Samson, etc. Une de ses filles, Marie-Constance, épousa de 1719 à 1724, Roger de Marle, dont elle était veuve en 1739; elle vivait encore en 1756, date de son hommage au duc de Broglie, pour le Til-leul-Enfant.

Chalon : *écartelé par une croix pattée d'or, au 1 de sinople, à deux tours pyramidées et crénelées d'argent; au 2 d'azur à 13 étoiles d'argent et 2 croissants de même, l'un au-dessus de l'autre; au 3 d'argent, au lion rampant de gueules; au 4 d'argent, à l'ours de sable passant devant un arbre de sinople sur un tertre du même; à la bordure d'or autour de l'écu, chargée de 13 coquilles d'azur.*

Marle : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois alérions de gueules.*

Vers 1760, le comte de Marle, par succession du chevalier de Chalon, était seigneur d'Houetteville.

(1) Cette baronnie avait été apportée dans la famille d'Oinville, par Marie d'Hellenvilliers,

Lors de la Restauration, Mademoiselle de Marle, possédait Lisors et Houetteville, qu'elle vendit en viager, à M. Hardi, son oncle.

Houetteville passa ensuite à M. Hardi, neveu et gendre du précédent, beau-père de M. Pouyer, avocat-général à Rouen.

Fiefs : PLATEMARE. Vers 1198, Arnoul de Platemare, paya au Trésor, 100 s., que son oncle Ranulfe Darsel, devait à Simon de Tournebu, en raison de sa terre de Pinterville (1).

Le cartulaire des Templiers de Renneville, fait mention, à la date de 1220, d'un lieu nommé Platemare.

Il y avait à Plantemare, une chapelle de Notre-Dame, qui était, en 1588, à la nomination des enfants de Philippe d'Oinville.

HOUEVILLE. Cant. du Neubourg-sur-l'Iton, à 55 m. d'alt. — Sol : diluvium, craie blanche. — *Ch. de gr. com.*, n° 36 de Conches à Louviers, et n° 43 d'Evreux à Saint-Pierre-de-Lieroult. — Surf. terr., 688 hect. — Pop. 215 hab. — 4 cont. 2,562 en ppal. — Rec. ord. budg. 1,126 fr. — de Louviers. — Percep. de Saint-Aubin-d'Ecrosville. — Rec. cont. ind. du Neubourg. — Paroisse. — 4 per. de chasse. — Dist. en kil. aux ch. l. de dép. 15, d'arr., 13, de cant. 15.

Dépendances : PLATEMARE.
Agriculture : Céréales, bois.
Industrie : 1 briqueterie. — 1 moulin à blé. — 12 Patentes.

HOULBEC-COCHEREL.

Ces deux paroisses, aujourd'hui réunies en une seule commune, auront chacune une notice.

§ 1^{er}. HOULBEC.

Paroisse des : Doy. de Vernon. — Dioc. Archid. Bail. et Elec. d'Evreux. — Vic. de Pacy. — Parl. et Gén. de Rouen.

L'église, dédiée à saint Pierre, était à la présentation du seigneur.

Le fief de Houlbec était partagé en deux portions : Houlbec-la-Salle et Houlbec-le-Pré.

1^o HOULBEC-LE-PRÉ. En 1210, Godefroy Blaru, tenait le fief d'Houlbec.

Robert du Neubourg, II^e du nom, baron de Livarot, seigneur de Houlbec, mourut en Gascogne, en 1297, laissant de Marguerite de Ferrières, un fils nommé Henri.

Henri du Neubourg, baron de Livarot, seigneur de Houlbec, épousa Jeanne de Friardel, et mourut en 1329. Leur fils, Ro-

bert III, du Neubourg, prit alliance avec Jeanne Mauvoisin de Rosny, et mourut le 15 juin 1332, laissant deux fils.

Dans le partage des biens de la succession de Robert III, Houlbec fut attribué à son second fils, Bindaut du Neubourg, qui est cité dans l'armorial dressé en 1370, et qui mourut sans enfants, laissant sa succession à son frère aîné, Robert IV. Celui-ci eut d'Alix de Tournebu, Jeanne, dame de Livarot, et Marguerite, dame de Houlbec. Il portait : *bandé d'or et de gueules.*

Marguerite du Neubourg, dame de Houlbec, épousa Guillaume Le Breton, chevalier, qui fit hommage, le 13 août 1430, des fiefs de Livarot et de Houlbec, appartenant à sa femme, fille puinée de Robert IV, du Neubourg.

M. de Salignac étant seigneur de Houlbec-le-Pré, vendit ce fief, le 25 février 1507, à Jean d'Estançon.

Vers 1550, Jean d'Estançon, fils du précédent, dut acheter Houlbec-la-Salle, des héritiers de Dreux, et réunir les deux fiefs qui furent partagés entre ses deux filles, Marguerite et Anne.

Marguerite d'Estançon apporta Houlbec-le-Pré, à Christophe de la Grandière, son mari; elle donna aveu pour le Haut-Cocherel, en 1568.

Jean-Pierre Roussel, était, à une date que nous ignorons, avant les Le Masson, seigneur de la Boullaye, à la Croix-Saint-Leufroy et d'Houlbec.

Christophe Le Masson, chevalier, seigneur de Gonseville et d'Houlbec, épousa Geneviève Jubert : leur fille, Jeanne, prit alliance avec César de Montenay. De ce mariage, naquit Marie-Césarine de Montenay, mariée à Paul Tanneguy de la Lunay, mariée à Paul Tanneguy de la Salle, qui réunit en sa main les deux fiefs d'Houlbec-le-Pré et d'Houlbec-la-Salle. Antoine-François de la Luzerne, second fils de Paul Tanneguy, reçut de son père, la seigneurie d'Houlbec-le-Pré et la Salle.

2^o HOULBEC-LA-SALLE. Au XII^e siècle, Roger de Baudemont, seigneur de Houlbec, près Cocherel, donna à l'abbaye de la Noe la terre dite de Chantelou, appelée plus tard la Moinerie, sise à Houlbec, d'une contenance de 474 acres (1).

En 1197, Robert de Picquigny, époux d'Heudebourg de Baudemont, approuva la donation faite à la Noe, par Roger de Baudemont.

Baudry de Baudemont, II^e du nom, fils de Goel, tenait, en 1210, le fief d'Houlbec.

Il y a tout lieu de penser qu'Etienne, dit Gauvin de Dreux, seigneur de Beaus-

(1) Aveu du 13 octobre 1475, communication de M. Beauty.

(1) Les biens de Simon, étaient sans doute en la main du roi.

En 1380, Les hoirs, ou ayant cause de feu Jeanne de Léon, héritière de feu messire Hervé de Léon, jadis chevalier baron d'Acquigny, son frère et Agnès d'Houetteville, tutrice de Bertrand du Mesnil son fils, comme ayant cause de messire Guillaume de Houetteville, jadis chevalier, plaidaient contre Jean de Pommereuil, *esc.* (1).

Dans les registres de l'échiquier de 1390, il est parlé du différent, entre Raoul de Montfort, chevalier seigneur de Kergorlay, et Marie de Léon sa femme, contre Jean de Pommereuil, seigneur du Moulin-Chapel, et Agnès d'Houetteville, veuve de Richard du Mesnil, *esc.*, dame de Houetteville, héritière de Guillaume de Houetteville (2).

En 1397, Jean, comte d'Harcourt, fit hommage pour Houetteville, probablement par suite de la garde noble de Bertrand du Mesnil.

Bertrand du Mesnil acheta en 1403, de Jean de Guichainville, 30 l. t. sur ses héritages; il fit hommage en 1405 pour Houetteville; resté fidèle à la France il vit ses biens confisqués en 1418 et donnés à lord Willugby; il laissa trois filles de son mariage avec Marguerite Gallois, l'aînée, Guillemette épousa Guillaume de Mailloc.

Ce dernier rendit hommage pour Houetteville en 1449; deux ans après, il donnait aveu pour le Mesnil-Vicomte; il possédait aussi la sergenterie de la Ferrière-sur-Risle; il mourut laissant deux fils, Jean et Pierre.

Pierre de Mailloc eut Houetteville en partage; il ne put assister en 1470, à la montre de Beaumont, *estant en l'ordonnance et service du Roi*. Il est le père de Nicolas de Mailloc, seigneur de Houetteville, et de Robert, seigneur d'Emalleville.

Robinet Sebire, seigneur d'une portion de fief, habitait Houetteville lorsqu'il se présenta à la montre de Beaumont.

En 1483, Nicolas Mailloc fit hommage pour Houetteville; il était mort sans postérité en 1500 (3).

Guillaume Garin fit hommage en 1504 pour Houetteville; il était prêtre, fils de Jean Garin, qui avait sans doute épousé une fille de Bertrand du Mesnil.

Mailloc : *de gueules, à trois maillets d'argent,*

Garin . *de gueules, à trois coquilles d'or.*

Après l'extinction des Mailloc-Houetteville et des Garin, la famille de Tessey hé-

(1) Le moulin Chapel était arrivé à Jean de Pommereuil par héritage de Guillaume de Houetteville, car il était indivis entre lui et les du Mesnil.

(2) Hist. d'Harcourt, 677.

(3) C'est par erreur que M. Le Prévost place en 1500, un hommage pour Houetteville par André de Mainbeville qui était seigneur d'Houetteville ou d'Houetteville à Martainville en Lieuvin.

rita de Houetteville, du Mesnil-le-Vicomte, etc.; elle était représentée en 1519. par Jean de Tessey, seigneur de Verdun

Bertrand Sebire, de la paroisse d'Houetteville, produisit sa généalogie en 1523, ses armes étaient : *d'or au chevron de sable, accompagné en chef de deux roses de gueules et en pointe d'une molette d'éperon de gueules.*

En 1525, Catherine de Tessey, dame de Houetteville, la Houblonnière, Saint-Laurent-du-Mont, Cambremer, Rupièrre, etc., épousa Jean d'Oinville qui fit hommage pour Houetteville en 1541.

Pierre d'Oinville, fils de Jean, rendit hommage pour Houetteville en 1558; il épousa Marie d'Hellenvilliers dont il eut Philippe d'Oinville, sieur d'Houetteville, qui fut taxé, en 1562 pour le ban, à 166 l. 13 s. 4 d.

Philippe d'Oinville rendit hommage, en 1580, pour Houetteville, et il mourut, laissant de son mariage, avec Marie de la Perreuse, Antoine d'Oinville.

Celui-ci vendit, en 1598, le Mesnil-Vicomte, à Louis de Canouville.

En 1608, il était baron de la Ferté-Fresnel (1). De Marie de Potier, il eut Jean et Louis d'Oinville. Le premier eut la Ferté-Fresnel, et le second Houetteville.

Le 3 février 1667, Louis d'Oinville, sieur de Houetteville, fut maintenu de noblesse, il portait : *d'or à 3 bandes de gueules*, il mourut laissant deux filles, Jeanne et Marie; l'aînée, épousa Charles Tesson, seigneur de Bellengault, dont elle eut Angélique, mariée à François de Chalon, baron de Crestot.

Le 4 septembre 1724, Marc-François de Chalon, comte de Maulévrier, veuf d'Angélique Tesson, était baron d'Houetteville, Saint-Samson, etc. Une de ses filles, Marie-Constance, épousa de 1719 à 1724, Roger de Marle, dont elle était veuve en 1739; elle vivait encore en 1756, date de son hommage au duc de Broglie, pour le Til-leul-Fol-Enfant.

Chalon : *écartelé par une croix pattée d'or, au 1 de sinople, à deux tours pyramidées et crénelées d'argent; au 2 d'azur à 13 étoiles d'argent et 2 croissants de même, l'un au-dessus de l'autre; au 3 d'argent, au lion rampant de gueules; au 4 d'argent, à l'ours de sable passant devant un arbre de sinople sur un tertre du même; à la bordure d'or autour de l'écu, chargée de 13 coquilles d'azur.*

Marle : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois alérions de gueules.*

Vers 1760, le comte de Marle, par succession du chevalier de Chalon, était seigneur d'Houetteville.

(1) Cette baronnie avait été apportée dans la famille d'Oinville, par Marie d'Hellenvilliers,

Lors de la Restauration, Mademoiselle de Marle, possédait Lisors et Houetteville, qu'elle vendit en viager, à M. Hardi, son oncle.

Houetteville passa ensuite à M. Hardi, neveu et gendre du précédent, beau-père de M. Pouyer, avocat-général à Rouen.

Fiefs : PLATEMARE. Vers 1198, Arnoul de Platemare, paya au Trésor, 100 s., que son oncle Ranulfe Darsel, devait à Simon de Tournebu, en raison de sa terre de Pinterville (1).

Le cartulaire des Templiers de Renneville, fait mention, à la date de 1220, d'un lieu nommé Platemare.

Il y avait à Plantemare, une chapelle de Notre-Dame, qui était, en 1588, à la nomination des enfants de Philippe d'Oinville.

HOUETTEVILLE. Cant. du Neubourg-sur-l'Itou, à 55 m. d'alt. — Sol : diluvium, craie blanche. — *Ch. de gr. com.*, n° 36 de Conches à Louviers, et n° 43 d'Evreux à Saint-Pierre-de-Lieroult. — Surf. terr., 688 hect. — Pop. 215 hab. — 4 cont. 2,562 en ppal. — Rec. ord. budg. 1,126 fr. — Rec. de Louviers. — Percep. de Saint-Aubin-d'Ecrosville. — Rec. cont. ind. du Neubourg. — Paroisse. — 4 per. de chasse. — Dist. en kil. aux ch. l. de dép. 15, d'arr., 13, de cant. 15.

Dépendances : PLATEMARE.

Agriculture : Céréales, bois.

Industrie : 1 briqueterie. — 1 moulin à blé. — 12 Patentés.

HOULBEC-COCHEREL.

Ces deux paroisses, aujourd'hui réunies en une seule commune, auront chacune une notice.

§ I^{er}. HOULBEC.

Paroisse des : Doy. de Vernon. — Dioc. Archid. Bail. et Elec. d'Evreux. — Vic. de Pac. — Parl. et Gén. de Rouen.

L'église, dédiée à saint Pierre, était à la présentation du seigneur.

Le fief de Houlbec était partagé en deux portions : Houlbec-la-Salle et Houlbec-le-Pré.

1^o HOULBEC-LE-PRÉ. En 1210, Godefroy Blaru, tenait le fief d'Houlbec.

Robert du Neubourg, II^e du nom, baron de Livarot, seigneur de Houlbec, mourut en Gascogne, en 1297, laissant de Marguerite de Ferrières, un fils nommé Henri.

Henri du Neubourg, baron de Livarot, seigneur de Houlbec, épousa Jeanne de Friardel, et mourut en 1329. Leur fils, Ro-

(1) Les biens de Simon, étaient sans doute en la main du roi.

bert III, du Neubourg, prit alliance avec Jeanne Mauvoisin de Rosny, et mourut le 15 juin 1332, laissant deux fils.

Dans le partage des biens de la succession de Robert III, Houlbec fut attribué à son second fils, Bindaut du Neubourg, qui est cité dans l'armorial dressé en 1370, et qui mourut sans enfants, laissant sa succession à son frère aîné, Robert IV. Celui-ci eut d'Alix de Tournebu, Jeanne, dame de Livarot, et Marguerite, dame de Houlbec. Il portait : *bandé d'or et de gueules.*

Marguerite du Neubourg, dame de Houlbec, épousa Guillaume Le Breton, chevalier, qui fit hommage, le 13 août 1430, des fiefs de Livarot et de Houlbec, appartenant à sa femme, fille puinée de Robert IV, du Neubourg.

M. de Salignac étant seigneur de Houlbec-le-Pré, vendit ce fief, le 25 février 1507, à Jean d'Estançon.

Vers 1550, Jean d'Estançon, fils du précédent, dut acheter Houlbec-la-Salle, des héritiers de Dreux, et réunir les deux fiefs qui furent partagés entre ses deux filles, Marguerite et Anne.

Marguerite d'Estançon apporta Houlbec-le-Pré, à Christophe de la Grandière, son mari; elle donne aveu pour le Haut-Coche-rel, en 1568.

Jean-Pierre Roussel, était, à une date que nous ignorons, avant les Le Masson, seigneur de la Boullaye, à la Croix-Saint-Leufroy et d'Houlbec.

Christophe Le Masson, chevalier, seigneur de Gonseville et d'Houlbec, épousa Geneviève Jubert : leur fille, Jeanne, prit alliance avec César de Montenay. De ce mariage, naquit Marie-Césarine de Montenay, mariée à Paul Tanneguy de la Lunay, mariée à Paul Tanneguy de la Lunay, qui réunit en sa main les deux fiefs d'Houlbec-le-Pré et d'Houlbec-la-Salle. Antoine-François de la Luzerne, second fils de Paul Tanneguy, reçut de son père, la seigneurie d'Houlbec-le-Pré et la Salle.

2^o HOULBEC-LA-SALLE. Au XII^e siècle, Roger de Baudemont, seigneur de Houlbec, près Cocherel, donne à l'abbaye de la Noe la terre dite de Chantelou, appelée plus tard la Moinerie, sise à Houlbec, d'une contenance de 474 acres (1).

En 1197, Robert de Picquigny, époux d'Heudebourg de Baudemont, approuva la donation faite à la Noe, par Roger de Baudemont.

Baudry de Baudemont, II^e du nom, fils de Goel, tenait, en 1210, le fief d'Houlbec.

Il y a tout lieu de penser qu'Etienne, dit Gauvin de Dreux, seigneur de Beaus-

(1) Aveu du 13 octobre 1475, communication de M. Beauty.

sart, père de Jean, est devenu seigneur d'Houlbec, Neuilly, etc., par son mariage avec Philippe de Mansigny, sa seconde femme.

Jean de Dreux, II^e du nom, seigneur de Houlbec, fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt, sans laisser d'enfants de Jeanne du Plessis, sa femme.

Les anglais confisquèrent, en 1420, le fief d'Houlbec, parce qu'il avait appartenu à Jean de Dreux. Plus tard, en 1449, Robert de Dreux, petit-neveu de Jean, reentra en possession de Houlbec et des autres biens de son oncle.

Le 20 juin 1478, Robert de Dreux, seigneur de Beaussart, vidame d'Esneval, etc., mourut prisonnier de guerre, en Angleterre.

Jean de Dreux, seigneur de Beaussart, vidame d'Esneval, fils aîné de Robert, fut certainement seigneur de Houlbec-la-Salle; il mourut le 14 juin 1498.

Le 20 juillet 1499, Gauvain de Dreux, chevalier, 2^e fils de Robert, fit hommage, pour la Salle-Houlbec; il laissa en 1508, de son mariage avec Marguerite de Fourneaux, Jacques et Louise.

Jacques de Dreux, seigneur de Beaussart, d'Houlbec-la-Salle, vidame d'Esneval, mourut le 18 juillet 1526, laissant pour héritier son fils, Nicolas de Dreux, baron d'Esneval, seigneur de Musy, Louye, Houlbec, etc. Ce dernier mourut, le 2 août 1540, sans laisser d'enfants de ses deux mariages avec Catherine de Brézé et Charlotte de Mouy.

Anne d'Estançon, dame de la Boulaye, épousa, le 11 novembre 1539, Pierre de Grimouville, seigneur de Larchaud, auquel elle apporta le fief d'Houlbec-la-Salle; elle était veuve en 1562, et fut imposée à 96 l. 16 s. 3 d. pour le ban.

En 1567, Houlbec-la-Salle paya pour le ban 193 l.

Louis de Grimouville, un des enfants de Pierre, rendit aveu pour Houlbec-la-Salle, le 29 mars 1579; il assistait à la bataille d'Ivry, à côté de Henri IV: ayant été nommé gouverneur d'Evreux, il favorisa les protestants; il fut reçu chevalier de l'ordre, le 5 janvier 1597; il avait épousé Suzanne du Val, veuve de Mathieu de Postis, dont il eut Marie.

Grimouville: *de gueules à 3 étoiles d'or*.

Marie de Grimouville, seule héritière de Louis, épousa d'abord Jean de Postis, puis, le 19 juillet 1617, Procope de Loubert, auquel elle donna deux filles, Jeanne et Madeleine.

Le 13 février 1649, Jeanne de Loubert, fille d'honneur de la duchesse de Neubourg, épousa Gabriel Le Bœuf, chevalier, auquel elle porta la Salle-Houlbec, et le 25 mai

suivant, elle partageait avec sa sœur les successions de ses père et mère.

Loubert portait: *de sable à 5 épis d'or*.

Tanneguy Le Bœuf, fils de Gabriel, vendit la terre de la Salle-Houlbec, le 7 décembre 1697, à messire François de Faoucq, chevalier, seigneur de Faoucq, etc., qui avait été maintenu en 1666, ses armes étaient: *d'azur à 3 faux d'argent emmanchés d'or*.

La famille de la Luzerne, posséda ensuite la Salle-Houlbec, qui appartenait au moment de la Révolution, à M. Charles de Breccourt.

§ 2. COCHEREL.

La paroisse de Cocherel, dédiée à Notre-Dame, dépendait du doyenné de Vernon, le patronage était en litige entre l'abbaye de Saint-Ouen, et le seigneur.

En 1685, on a découvert à mi-côte, sur le territoire de Cocherel, un ossuaire gaulois, dans lequel il y avait des os brûlés et des cendres, des flèches, des hachettes montées en os, et une vingtaine de squelettes étendus parallèlement, et dirigés vers le midi; le tout recouvert de grandes dalles de pierre. Ce monument curieux n'est pas entièrement détruit (1).

Cocherel se divisait en: Haut-Cocherel, relevant de la baronnie de Crèvecœur, et Bas-Cocherel, relevant de la baronnie de la Grâce, à Saint-Pierre-de-Bailleul.

En 1011, Raoul, comte d'Ivry, après la mort d'Alberede, sa femme, donna aux moines de Saint-Ouen deux moulins sur le fleuve de l'Eure, avec la pêcherie dans le lieu nommé Cocherel.

En 1198, Raoul de Cokerel (Cocherel), habitait la baillie d'Evreux, lorsqu'il prêta à l'Etat une somme de 10 l.

Alexandre Mallart, qui faisait partie de la Croisade, de 1187, avec Amaury, comte d'Evreux, paraît avoir été seigneur de Cocherel et de Hardancourt, en 1207, époque à laquelle il fit un accord avec les moines de Jumièges, au sujet du revenu qu'il avait coutume de percevoir dans le moulin des moines de Saint-Ouen, situé sur son fief de Cocherel.

La même année, Barthélemy, clerc, neveu de Cadoc, châtelain de Gaillon, prit à ferme, sous le cautionnement de son oncle, le moulin des moines de Saint-Ouen, à Cocherel.

Roger de Cocherel, chevalier, figure dans différents titres de 1239 à 1250.

En 1291, les paroissiens de Cocherel étaient obligés de pressurer au pressoir de l'abbaye de Saint-Ouen à Cocherel.

Michel de Cocherel est cité, en 1295, comme père de Jean, celui-ci vendit, en 1322, à l'abbaye de Saint-Ouen, des biens sur Chambray et Cocherel.

(1) Notes Le Prévost.

Adam de Cocherel, était en 1339, un des chambellans du duc de Normandie.

Depuis longtemps les abbayes de Saint-Ouen et de Jumièges se disputaient au sujet de leurs droits de pêche, à Cocherel, quand en 1349, elles se mirent d'accord. Saint-Ouen céda à Jumièges son droit de pêche, moyennant certaines redevances. Il est probable qu'un des deux moulins de Cocherel fut également cédé à Jumièges.

La célèbre bataille du 16 mai 1364, qui a pris le nom de Cocherel, s'est livrée à peu près toute entière sur le territoire de Hardancourt. L'armée navarraise composée de près de 10.000 hommes, ayant quitté Evreux, marchait vers Vernon, à la rencontre des Français, ceux-ci au nombre de 6 à 7 mille, qui avaient remonté la rive droite de l'Eure, la passèrent le 15 mai, dans l'après-midi, et vinrent se loger dans la prairie voisine de Hardancourt, en face de Cocherel.

« Le 16 au matin, les navarraisis... s'avancèrent sur la hauteur de Hardancourt, d'où le terrain, par une pente douce s'étend en une sorte de plaine assez vaste, jusqu'à la rivière. Un bois taillis... couvrait leur droite, le capital de Buch, y plaça les bagages avec cent hommes, puis l'armée divisée en 3 corps, mais en ligne serrée, s'étendit sur la hauteur, en forme de croissant; le pennon du capital fut placé avec 60 chevaliers dans un fort buisson d'épines, pour servir à rallier, en cas de dispersion. Les Français étaient en face, au bas de la vallée, disposés en trois corps, avec une arrière-garde, mais le capital fort de sa position attendait qu'ils vinssent l'attaquer. Il fallut, pour le forcer à descendre, que Duguesclin, feignit de se retirer... Un corps d'Anglais, se mit à sa poursuite, mais les Français firent volte-face, les troupes navarraises furent obligées de descendre, on combattit corps à corps, à coup de hache et d'épée. Le lieu de la mêlée est connu sous le nom de Croix-de-la-Bataille, parce qu'il y a eu longtemps une croix, aujourd'hui détruite. »

« Là, Jean Jouel, chef anglais, tomba blessé mortellement. Pierre de Sacquenville, autre chef navarrais, et le capital, lui-même, furent faits prisonniers. Pendant ce temps, un corps de 200 lances avait attaqué et abattu le pennon du capital (1). »

« En 1409, les marchands et boulangers, qui venaient moudre au moulin de Cocherel, furent déchargés par Lettres Royales du droit de travers prétendu, par les fermiers du domaine de Pacy (2). »

On lit dans un aveu d'Acquigny, de 1455: « Item Alips Brodon, damoiselle, tient d'Ac-

quigny ou Crèvecœur, un quart de fief assis au Haut-Cocherel, et environ. »

Lorsque Jean d'Estançon, acheta Houlbec, le 25 février 1507, il était déjà seigneur du Haut-Cocherel.

Marguerite d'Estançon, dame de Houlbec et de Cocherel, fut taxée, en 1562, pour le ban, à 32 l. Elle donna aveu, le 12 août 1568, pour le fief du Haut-Cocherel. La même année, Jean Le Prévost, sieur de Cocherel, fils d'un bourgeois de Caen, fut reçu au Parlement de Rouen. En 1578, l'abbaye de Saint-Ouen lui céda le Bas-Cocherel. Isa-beau Le Diacre, sa femme, était veuve en 1604.

François Le Prévost, fils de Jean, eut un long procès avec l'abbaye de Jumièges, au sujet des moulins, eau et pêche de Cocherel, un arrêt du conseil y mit fin, en 1611.

François II, et Robert Le Prévost, furent successivement seigneur de Cocherel.

Le Prévost: *d'azur au chevron d'argent accompagné de 2 coquilles d'or en chef et en pointe d'une hure de sanglier de sable*.

La famille Le Prévost conserva Cocherel, jusque vers l'année 1689. Messire Alexandre de Guenet ajoute à ses titres, à la date du 2 juin 1699, celui de seigneur de Cocherel et des Buissons, à Saint-Germain-sur-Avre (1).

Après les familles de Guenet, M. Le Baillif-Ménager, fut seigneur de Cocherel, jusqu'en 1791, époque à laquelle ce domaine fut acheté par M. Crucias de la Croix.

Le Baillif-Ménager: *de gueules, à trois coquilles d'argent, au chef d'or chargé d'un lion passant de sable, armé et lampassé de gueules*.

Fiefs: LA CALTERIE était un quart de fief relevant de Crèvecœur, qui fut possédé par la famille Le Prévost.

HOULBEC-COCHEREL. Cant. de Vernon sur l'Eure, à 142 m. d'alt. — Sol: alluvions contemporaines, meulière et sables supérieurs. — *Ch. de gr. com.* n° 32 d'Evreux à Vernon, n° 72 de Pacy à Gaillon. — Surf. ter., 1164 hect. Pop. 472 hab. — 4 cont. 4466 fr. en ppal. — Rec. ord. budg. 2904 fr. — Perc. de Vernon. — ☒ et Rec. cont. ind. de Prey. — Paroisse — Presbyt. — Ecole mixte de 43 enf. — Maison d'école. — C°. de 51 sap. pompiers — 5 déb. de bois. — 16 per. de chas. — dist. en kil. aux ch.-l. de dép. et d'arr. 18 de cant. 13.

Dépendances. — LA CALTERIE, COCHEREL, LES GARNIÈRES, LA GRANDE-FORTELLE, LE HAUT-COCHEREL, HOULBEC, LA MOINERIE, LA POTERIE, LA TUILLERIE.

Agriculture: Céréales — 6,000 arbres à cidre.

(1) Ce Cocherel était peut-être situé aussi à Saint-Germain-sur-Avre.

(1) M. Gadebled, Hardancourt.

(2) Notes Le Prévost.

Industries : 3 briqueteries — 2 moulins à blé. — 2 fabriques de boutons. — 1 fab. de meules de moulins — 29 Patentes.

HOULBEC PRÈS LE GROS-THEIL.

Paroisse des : Doy. de Bourghtheroulde. — Vic. et Elec. de Pont-Audemer. — Dioc. Baill. Parl. et Gén. de Rouen.

Dès 1184, le pape Lucius III confirma au Bec, la possession de l'église Notre-Dame de Houlbec.

Le patronage était alternatif entre le seigneur et l'abbaye du Bec. La cure valait 15 l., en 1225.

En 1234, l'abbaye de Conches avait 2 gerbes de la dîme de Houlbec, du lin, de la laine, et de tout ce qui était sujet à la dîme; plus une acre de terre pour y construire une grange.

Vers 1260, Guerrée de Guerbaville était devenu patron alternatif de Houlbec; il céda en 1262, sa part de patronage à l'abbaye du Bec.

Après une famille portant le nom du village nous trouvons Richard et Thomas du Ringer, qui furent successivement seigneurs de Houlbec.

Jean I^{er} d'Harcourt, mort en 1288, avait obtenu, soit par achat, soit par héritage, la seigneurie d'Houlbec et la moitié du patronage. Jean II d'Harcourt fit, en 1291, un compromis avec le Bec, pour savoir à qui appartiendrait la seigneurie du fief du Bosc.

Jean de Harcourt avait obtenu la création d'une foire dans sa terre d'Houlbec; en 1300, Philippe-le-Bel accorda que cette foire serait transférée aux Trois-Pierres, autre possession des d'Harcourt.

Par suite d'une transaction faite avec le Bec en 1301, les hommes du fief du Bosc étaient obligés de travailler aux réparations de la motte du château ou manoir de Houlbec.

Jean III d'Harcourt, vicomte de Chatellerauld mourut le 9 novembre 1329, Alice de Brabant, sa veuve présenta, en 1330, un curé qui fut admis, attendu que c'était à son tour de présenter.

Jean IV d'Harcourt est tué à Crécy en 1346; Jean V a la tête tranchée à Rouen en 1355; Jean VI meurt le dernier février 1389; Jean VII lui succéda; de son temps, il avait exercé le droit de patronage alternatif. On comptait à l'abbaye du Bec. La cure valait 12 l. chefs de famille.

Jean VII laissa pour héritière en mourant, le 18 décembre 1452, sa fille Jeanne d'Harcourt, qui avait épousé Jean, comte de Rieux, dont elle eut François.

En 1418, les deux tiers de la dîme d'Houlbec avaient été adjugés à l'abbaye du Bec; l'abbaye de Conches avait l'autre tiers, d'après un aveu du 30 octobre 1419.

Au milieu du xv^e siècle, des quêtes approuvées par l'archevêque furent faites pour réparer l'église.

François de Rieux, comte d'Harcourt, mourut le 20 novembre 1450, avant sa mère, mais il laissa Jean de Rieux. Celui-ci maria sa sœur, Louise de Rieux, en 1464, avec Louis de Rohan, sire de Guemenée, à la condition de lui donner en dot Houlbec et autres fiefs. Un acte de 1496, constate le don du fief d'Houlbec à Louise de Rieux lors de son mariage avec Louis de Rohan (1).

Le 4 février 1500, Jean Mazeline, seigneur de Houlbec, prit part à la tutelle de Catherine Vipart; en 1518, le Bec lui fit la cession de la Quesnaye, de Houlbec pour 11 l. 12 s. de rente; il transigea en 1520 avec l'abbé du Bec.

En 1535, Louis Mazeline, *esc.*, était vicomte et garde des sceaux de la vicomté de Conches et Breteuil; en 1539, il rendit aveu à la seigneurie de la Londe pour le fief de Houlbec; en 1540, il était des ordonnances du roi en la compagnie du duc de Guise; il tenait alors le quart de haubert de Houlbec y compris le fief du Bosc qui s'y trouvait réuni, le tout estimé 250 l. de rentes.

De la famille Mazeline, Houlbec passa à la famille du Val et appartint vraisemblablement à Jacques du Val, sieur de Bordigny à Breteuil, en 1562; il passa ensuite à Suzanne sa fille, mariée en premières nocces à Simon de Postis, puis remariée avant 1573, à Louis de Grimouville, et dont elle était veuve en 1603. Il avait rendu aveu pour Houlbec le 29 mars 1573.

Du Val : *d'argent à la bande de gueules.*

En 1610, Jean de Postis, fils de Suzanne du Val ayant enlevé Suzanne de Grimouville, en eut un fils nommé Charles, dont la légitimité fut attaquée par Marie de Postis, épouse d'Antoine d'Oinville, mais un arrêt du Parlement de Rouen, de 1630, repoussa sa demande.

Charles de Postis présentait à Houlbec en 1641; il eut de son mariage avec Louise de Courseulles, Louis de Postis, sieur de Houlbec, qui fut maintenu le 19 janvier 1669.

De Postis : *d'azur à 3 rencontres de cerf d'or.*

Dans un aveu du 4 mai 1673, on lit ce qui suit : « de la Londe relève le fief de Houlbec assis en ladite paroisse et une autre portion de fief qui fut aux sieurs d'Harcourt et depuis à Suzanne du Val, veuve du sieur de l'Archaut..... qui se relève par un demi fief qui est à présent possédé par Louis de Pos-

(1) Hist. d'Harcourt, p. 474.

tis, lequel est patron du bénéfice et cure de ladite paroisse dudit Houlbec » (1).

La famille de Postis conserva la seigneurie de la paroisse jusqu'à la Révolution.

Fief : Le Bosc. Robert du Bosc fut témoin en 1181, d'une charte de Thomas de Tournebu.

Laurent du Bosc donne, vers 1200, au Bec, tout le bois du Montmal; en 1208, il donne à la même abbaye, du consentement de Richard du Bosc, son fils, un tènement que Roger d'Evreux tenait de lui au Bosc-Ives, et il reçoit en échange le tènement de la Constantinière.

Vers 1230, Richard du Bosc, fils de Laurent, remet aux religieux du Bec le droit qu'il avait sur leur grainetier.

En 1263, Henri Guerrée de Guerbaville, *esc.*, dit la Vallée, vendit au Bec le fief du Bosc situé à Houlbec. La même année, Nicolas de la Londe consentit à cette cession.

Le 13 mars 1522, l'abbaye du Bec rendit aveu du fief du Bosc, qu'elle céda, en 1540, à la famille Mazeline, en se réservant le droit de patronage.

HOULBEC PRÈS LE GROS-THEIL. — Cant. d'Amfreville-la-Campagne, à 150 m. d'alt. Sol : alluvium ancien diluvium.

— *Ch. de gr. com.* n° 17 de Montfort à Louvain. — Surf, ter. 256 hect. — Pop. 233 h. — 4 cont. 2526 fr. en ppal. — Rec. ord. budg. 941 fr. — ☒ de Bourghtheroulde. — Percep. et Rec. cont. ind. d'Amfreville-la-Campagne. — Paroisse — Presbyt. — Réunion pour l'inst. au Gros-Theil. — 3 per. de chasse. — 1 déb. de bois — dist en kil. aux ch.-l. de dép. 39. d'arr. 30, de cant. 9.

Dépendances. — LES FRICHETTES, LES GÉNÉTAY. LES HAYES, LES MARAIS, LES MINGOTIÈRES.

Agricultures. — Céréales. — Lins.

Industrie. — Tissage chez les particuliers.

8 Patentes.

LA HOUSSAYE.

Paroisse des : Dioc. d'Evreux. — Doy. et Arch. d'Ouche. — Vic. et Elec. de Conches. — Parl. et Gén. de Rouen.

L'église, dédiée à Saint-Aignan était à la présentation du seigneur du Moulin-Chapel. Les seigneurs du Moulin-Chapel nous paraissent avoir en même temps possédé la Houssaye.

Robert de Courtenay, châtelain de Conches confirma, en 1221, à Guillaume des Minières le titre de sénéchal de Conches et le droit de présenter aux cures de Romilly, de la Houssaye, etc.... Un peu plus tard, en 1243, Pierre de Courtenay donna la Hous-

(1) Archives de la Seine-Inf.

saye et le Moulin-Chapel à Pierre de Morainville, archidiacre d'Evreux (1).

De 1344 à 1363, Guillaume de Houetteville, seigneur de la Houssaye et du Moulin-Chapel maria ses deux filles Agnès et Jeanne, la première à Richard du Mesnil-Vicomte, l'autre, à Jean de Pommereuil, *esc.*

En 1360, la garde de la forteresse du Moulin-Chapel avait été confiée par Charles-le-Mauvais, à Sauvage de Pommereuil, parent de Jean, seigneur du fief (2).

En 1371, la recette des revenus de la terre de Conches avait lieu, depuis quelques années, au Moulin-Chapel.

La garnison du Moulin-Chapel, commandée par Sauvage de Pommereuil, se retira en 1378, devant les troupes de Charles V (3).

En 1386, Agnès d'Houetteville, veuve de Richard du Mesnil-Vicomte, plaidait à l'Échiquier contre messire Jean Mallet, baron d'Acquigny et Jean de Pommereuil, *esc.* Le procès durait encore en 1390.

Jean d'Acon remit, en 1399, à Jean de Pommereuil, n^e du nom, son fief de Breux qu'il tenait en ferme.

Le 24 mai 1418, le domaine du Moulin-Chapel fut donné par le roi d'Angleterre à Robert Wilugby; deux ans plus tard, le même monarque voulant récompenser les services de Henri Vernay, *esc.*, lui donna la terre de la Houssaye et le Homme que tenait auparavant Isabelle de Pommereuil, fille de Jean n^e (4). Les habitants de la Houssaye payaient à cette époque 4 l. pour le guet du château de Conches.

Sur les 1,500 l. que les Anglais levèrent en 1433 sur la vicomté de Conches et Breteuil, la Houssaye fut imposée à 8 l.

D'après l'aveu de Damville de 1454, Jean de Pommereuil, *esc.*, sieur de la Cohardière, paraît avoir été seigneur du Moulin-Chapel.

En 1459, le fief du Moulin-Chapel était tombé de 40 l. de revenu à 25 l.

Lors de la montre de Beaumont de 1470, Jehan de Barquet se présenta et fut reçu au lieu et place de Regnault de Pommereuil, *esc.*, seigneur du Moulin-Chapel.

En 1490, N. H. Jean de Pommereuil n^e du nom, sieur du Moulin-Chapel, présenta à la cure de la Houssaye.

Jacques de Pommereuil présenta en 1512,

(1) Bathelier, p. 72.
(2) Sauvage de Pommereuil fut gracié par le roi Charles V; il servit sous du Guesclin au siège de Conches en 1371; la même année, il passa la revue à Caen avec 19 écuyers de sa compagnie. Le 7 septembre 1377, il avait la garde du fort du Moulin-Chapel pour le roi de Navarre; il reçut 32 l. 1/2 pour un quartier de ses gages.
(3) M. Canel.
(4) La Houssaye était donc encore un fief distinct du Moulin-Chapel, mais il appartenait à la même famille.